

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 26 septembre 2017, à 19 h 30.

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Georgette Beauregard Boivin	
Claude Dubois	
Marc Gagnon	
Marilyne Lafrance	
Pierre Lavoie	
Claude Nadeau	
Marie Claude Noiseux	
Geneviève Perron	
Serge Poirier	
Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

**Sont absents :**

Danny Lamoureux	
Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA

**Sont également présents :**

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Carl Morissette	Directeur général adjoint, services éducatifs
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, service des communications et des affaires corporatives et Secrétaire générale par intérim
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Anick Héту	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Isabelle Charest	Coordonnatrice, service des communications

**I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

20CC1718-020

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Marie Claude Noiseux appuyé par Madame Georgette Beauregard Boivin

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

### 3. **MENTION DE FÉLICITATIONS**

20CC1718-021

#### 3.1 **PROJET JARDIN FLEURI – ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

**CONSIDÉRANT** l'implication et le dévouement de l'équipe de bénévoles de l'école de la Haute-Ville dans le projet d'embellissement du jardin fleuri;

**CONSIDÉRANT** que cette action bénévole contribue à faire de l'école de la Haute-Ville un milieu où il fait bon vivre;

**CONSIDÉRANT** que cette activité permet de jumeler bénévolat et apprentissage scolaire auprès des élèves de l'adaptation scolaire;

**CONSIDÉRANT** que la qualité de l'aménagement du jardin fleuri confère au bâtiment de la commission scolaire une valeur citoyenne s'intégrant avec beauté au quartier;

**CONSIDÉRANT** que l'école de la Haute-Ville a reçu une mention de la Ville de Granby dans le cadre du concours *Jardin fleuri 2017* pour son aménagement;

Il est proposé par Madame Geneviève Perron appuyé par Madame France Choinière

**QUE** le Conseil des commissaires décerne une mention de félicitations à Monsieur Denis Alarie, Madame Marie-France Poirier, Madame Geneviève Rheault, Madame Anne-Marie Ménard, ainsi qu'à tous les élèves bénévoles, pour leur contribution à l'embellissement du jardin fleuri de l'école de la Haute-Ville.

Adopté à l'unanimité.

### 4. **AUDITIONS D'ÉLÈVES**

Nil.

### 5. **AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS**

#### Madame Nancy Rousseau

Madame Rousseau, représentante du projet d'école alternative à Granby, fait part aux commissaires des différentes statistiques quant à l'intérêt manifesté par la population concernant ce projet. Elle termine sa présentation en demandant si le Conseil des commissaires prendra en compte leur projet si une restructuration est prévue suite à la consultation des secteurs de Granby.

Monsieur Paul Sarrazin répond qu'il accueille cette demande au nom des commissaires et qu'un suivi sera fait en temps opportun.

#### Monsieur André Pontbriand

Monsieur Pontbriand, maire sortant du Canton de Shefford, souligne le partenariat avec la Commission scolaire, depuis l'élection du dernier Conseil des commissaires, à l'égard à sa démarche pour une demande de nouvelle école dans sa municipalité. Au nom de tous les membres de sa communauté, il remercie le Conseil des commissaires pour ses appuis (résolutions). Cette collaboration fut grandement appréciée.

#### Monsieur Éric Bédard

Monsieur Bédard, président du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska, demande au Conseil des commissaires s'il peut compter sur lui pour remédier au fait qu'il n'y ait pas suffisamment de traces écrites laissées à la commission scolaire, créant ainsi un problème de communication.

## 6. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

20CC1718-022

### 6.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 22 AOÛT 2017**

Il est proposé par Monsieur Serge Poirier appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

**D'ADOPTER** le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### 6.2 **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Aucun suivi.

## 7. **ÉTUDE DES DOSSIERS**

### 7.1 **POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE**

#### 7.1.1 **PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

Aucun membre de la présidence ne prend la parole.

#### 7.1.2 **PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire ne prend la parole.

#### 7.1.3 **PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Eric Racine annonce que la Commission scolaire entreprendra sous peu des démarches de consultation dans le but d'en venir à la rédaction du futur Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). L'ensemble de la population sera alors invité à donner son avis en lien avec la réussite des élèves ainsi que les futures orientations de la Commission scolaire pour les 3 à 5 prochaines années.

### 7.2 **RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

20CC1718-023

#### 7.2.1 **OCTROI DE CONTRAT – DRAINS DE LA FONDATION, PAVILLON J-B-H LAROCQUE**

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires ;

**CONSIDÉRANT** le besoin de réparer le drain de fondation suite au dégât d'eau à l'école J.-B.-H. Larocque ;

**CONSIDÉRANT** la confirmation par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) de l'allocation pour entreprendre les réparations suite au sinistre ;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture le 25 septembre 2017, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation ;

**CONSIDÉRANT** que la période des travaux sera du 26 septembre 2017 au 30 novembre 2017;

Il est proposé par Madame Marie Claude Noiseux et appuyé par Madame Jeannine Barsalou

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur Les Entreprises Brisson inc. le contrat au montant avant taxes de 257 288.00 \$ pour réparer le drain de fondation suite au dégât d'eau à l'école J.-B.-H. Larocque.

Adopté à l'unanimité.

20CC1718-024

### 7.2.2 COMITÉ DE SÉLECTION – CHARGÉ DE PROJET GYMNASE, ÉCOLE DU PREMIER-ENVOL

**CONSIDÉRANT** l'autorisation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) permettant l'embauche d'un chargé de projets contractuels pour la construction d'un nouveau gymnase ;

**CONSIDÉRANT** le mode d'adjudication « Qualité-prix » ajusté au plus bas ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et des règlements en découlant sur les comités de sélection ;

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois appuyé par Madame Georgette Beauregard Boivin

**D'AUTORISER** la formation d'un comité de sélection pour l'octroi du contrat d'un chargé de projets pour le dossier de la construction d'un nouveau gymnase comme suit :

- deux représentants internes de la commission scolaire;
- représentant externe;
- secrétaire du comité de sélection.

**DE PROCÉDER** à l'appel d'offres requis pour la conclusion d'un contrat de services professionnels pour un chargé de projets.

Adopté à l'unanimité.

20CC1718-025

### 7.2.3 COMITÉ DE SÉLECTION – CHOIX DE PROFESSIONNELS – GYMNASE, ÉCOLE DU PREMIER-ENVOL

**CONSIDÉRANT** le besoin de former un comité de sélection pour le choix de professionnels dans un dossier de construction ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et des règlements en découlant sur les comités de sélection ;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection assure l'objectivité de l'analyse des propositions sur la base de critères définis ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite à la séance de travail du 26 septembre 2017 et l'aval reçu ;

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois et appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux

**D'AUTORISER** la formation d'un comité de sélection pour l'octroi de contrats de professionnels (architecte, ingénieurs) pour le dossier de la construction d'un nouveau gymnase comme suit :

- deux représentants internes de la commission scolaire;
- représentant externe;
- secrétaire du comité de sélection.

**DE PROCÉDER** à l'appel d'offres requis pour la conclusion de contrats de services professionnels pour la firme d'architecture et les firmes d'ingénieries (civil, mécanique et électricité).

Adopté à l'unanimité.

20CC1718-026

#### 7.2.4 COMITÉ DE SÉLECTION – AGENDA

**CONSIDÉRANT** le besoin de fournir des agendas pour plusieurs établissements de la Commission scolaire ;

**CONSIDÉRANT** le mode d'adjudication « Rapport qualité-prix » selon le prix ajusté le plus bas ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et des règlements en découlant sur les comités de sélection ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite à la séance de travail du 26 septembre 2017 et l'aval reçu ;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie appuyé par Monsieur Marc Gagnon

**D'AUTORISER** la formation d'un comité de sélection pour l'octroi du contrat comme suit :

- directions primaires;
- direction secondaire;
- direction FP-FGA;
- représentant externe;
- secrétaire du comité de sélection.

**DE PROCÉDER** à l'appel d'offres pour un contrat d'achat d'agendas pour plusieurs établissements de la Commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

20CC1718-027

#### 7.2.5 COMITÉ DE SÉLECTION – VÊTEMENTS ET UNIFORMES

**CONSIDÉRANT** le besoin de fournir des vêtements et des uniformes pour plusieurs établissements de la Commission scolaire ;

**CONSIDÉRANT** le mode d'adjudication « Rapport qualité-prix » selon le prix ajusté le plus bas ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et des règlements en découlant sur les comités de sélection ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite à la séance de travail du 26 septembre 2017 et l'aval reçu ;

Il est proposé par Monsieur Serge Poirier appuyé par Madame Georgette Beuregard Boivin

**D'AUTORISER** la formation d'un comité de sélection pour l'octroi du contrat comme suit :

- directions primaires;
- direction secondaire;
- direction FP-FGA;
- représentant externe;
- secrétaire du comité de sélection.

**DE PROCÉDER** à l'appel d'offres pour un contrat d'achat de vêtements et d'uniformes pour plusieurs établissements de la Commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

20CC1718-028

### 7.2.6 CONTRAT DE SERVICES PAR UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À TAUX HORAIRE, SECTEUR I

**CONSIDÉRANT** le Règlement (4) de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des Commissaires ;

**CONSIDÉRANT** que le Règlement (4) stipule que lors de la modification d'un contrat pour l'acquisition de biens et de services ou la réalisation de travaux de construction lorsque la modification occasionne, même cumulativement, une dépense supplémentaire de plus de 10% du montant initial : Impliquant un montant global  $\geq 100\ 000\ \$ \leq 250\ 000\ \$$  ;

**CONSIDÉRANT** le besoin de s'adjoindre les services d'un entrepreneur général afin d'exécuter des contrats à commande pour l'entretien et la rénovation de nos établissements ;

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres sur invitation pour un contrat d'au plus de 90 000.00 \$ a été effectué et octroyé par le Directeur des ressources matérielles ;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie appuyé par Madame Geneviève Perron

**D'AUTORISER** à l'entrepreneur Le Groupe Ultra le contrat cumulatif avant taxes de 100 124,54 \$ pour un entrepreneur général à taux horaires secteur I.

Adopté à l'unanimité.

20CC1718-029

### 7.2.7 INVESTISSEMENTS INFORMATIQUE

**CONSIDÉRANT** la confirmation des paramètres budgétaires initiaux du *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)*;

**CONSIDÉRANT** la mise en place par le ministère d'une nouvelle mesure intitulée *Mise aux normes des infrastructures technologiques des Commissions scolaires du Québec* (mesure 50760);

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou appuyé par Monsieur Claude Nadeau

**D'AUTORISER** le Directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire (STIOS) à répartir les budgets d'investissement relatifs aux technologies de l'information et à la communication (mesure 50760) dans les établissements de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* selon le modèle de distribution proposé;

**D'AUTORISER** le Directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire (STIOS) à signer pour et au nom de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent pour un montant maximal de 920 044 \$.

Adopté à l'unanimité.

### 7.3 **RÈGLEMENT 4 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRE**

20CC1718-030

#### 7.3.1 **DOSSIER D'UN MEMBRE DU PERSONNEL**

En introduction à ce point, Monsieur Eric Racine mentionne que l'enseignante a été contactée ainsi que le syndicat des enseignants. En l'absence de réponse, il indique au président que la résolution peut être déposée pour adoption.

**CONSIDÉRANT** l'absence de l'employée enseignante dont le nom apparaît en annexe confidentielle à la présente résolution, et ce, depuis le 24 août 2017 ;

**CONSIDÉRANT** la clause 5-9 de l'entente locale ;

**CONSIDÉRANT** l'avis donné à la salariée et à son syndicat en date du 8 septembre 2017 de la tenue de la présente séance du Conseil des commissaires conformément à la convention collective ;

**CONSIDÉRANT** la suspension sans traitement imposée à la salariée à compter du 11 septembre 2017 ;

**CONSIDÉRANT** les opportunités données à la salariée et au syndicat de faire valoir leurs représentations en regard de la présente décision à prendre par le Conseil des commissaires ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction des Ressources humaines et de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux

**QU'EN CONSÉQUENCE**, la résiliation d'emploi de la salariée soit prononcée.

Adopté à l'unanimité.

#### 8. **CONSENTEMENT MUTUEL**

Nil.

#### 9. **COMMUNICATION ET APPUI**

Nil.

#### 10. **AUTO-ÉVALUATION**

*En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves ?*

20CC1718-031

#### 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Claude Noiseux et appuyé par Monsieur Serge Poirier

**DE LEVER** la séance ordinaire à 19 h 53.

Adopté à l'unanimité.

---

Président

“

“

“

“

---

Secrétaire générale

“

“

“

“